

Voie cyclable de l'église de Saint-Coulomb à l'anse Du Guesclin

Itinéraire :

Contour Saint-Colomban, rue du pont Lateurtre, rue du Mongarni, route de la Corgnais, rue de l'Anse du Guesclin jusqu'à la route départementale 201.

Caractéristique :

Voie partagée vélo-véhicules sur l'ensemble de l'itinéraire

Sens de circulation :

Vélos : double sens de circulation pour les vélos sur l'ensemble de l'itinéraire

Véhicules :

- Sens unique de circulation vers l'est pour le Contour Saint-Colomban et la rue du Pont Lateurtre
- Double sens de circulation rue du Mongarni
- Double sens de circulation route de la Corgnais jusqu'à la rue de l'Anse Du Guesclin avec une chaussée à voie centrale banalisée
- Double sens de circulation sur la totalité de la rue de l'anse Du Guesclin (*sans prendre en compte la modification estivale possible ; cf. ci-dessous*).



Parking vélo :

Au carrefour RD 201 - rue de l'Anse Duguesclin

Echéance prévisionnelle de réalisation : juin 2024

Maitrise d'ouvrage : Saint-Malo agglomération

Modification estivale possible :

Dans l'hypothèse de la mise en place de parkings temporaires pour les véhicules route de Tannée, la circulation des véhicules se fera à sens unique à hauteur de la Haute Ville-Enoux jusqu'à la route départementale 201.